

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque C H E V R O L E T	CHEVELLE Laguna 350 1AE37.	Fiche d'homologation n° CH 0332 18
--	-----------------------------	-------------------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "CHEVELLE" à droite sur couvercle du coffre
 "Laguna" + "350" de chaque côté sur les ailes AV
 "3 CHEVELLE 1AE37." + "CH 0332 18" sur plaque du constructeur,
 à droite sur face intérieure de l'aile
 "1E37K3." devant No du châssis
 Numéro du châssis frappé à gauche derrière pare-brise
 Signe d'identification du moteur frappé "K" à l'avant, à gauche sur culasse (importateur)
 Constructeur CHEVROLET Motor Div. Detroit (USA) Importateur GENERAL MOTORS SUISSE SA, Bienne

CHASSIS Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>4</u> Entraînement <u>arrière</u> Direction <u>gauche</u> ou droite Assistance <u>hydraulique</u> Frein de service <u>hydr. 2-circ. AV=disques/AR=exp. int. ass. par depr.</u> Frein auxiliaire <u>méc. exp. interne</u> AV=soupape de dosage Frein stationn. <u>pédale sur roues AR</u> AR=limiteur Transmission <u>mécanique ou automatique</u> Nombre vit. <u>3/4 ou 3</u> Blocage differ. <u>sur demande</u> Vitesse max. <u>209</u> km/h	MOTEUR Geare <u>V - 8</u> Temps <u>4</u> Marque <u>CHEVROLET</u> Carbur. <u>B</u> Type <u>K</u> Position <u>avant</u> Nombre cyl. <u>8</u> Alésage <u>101,6</u> Course <u>88,39</u> Cylindr. <u>5733</u> cm ³ CV-Impt <u>29,20</u> CV-puiss. <u>175</u> SAE net <u>4000</u> t/m Refroidissement <u>eau</u> Bruit <u>78</u> dB (A) à <u>4000</u> t/m Amortissement bruit <u>2/540x290x120 *</u>
---	---

CARROSSERIE Forme limousine Nombre portes 2
 Toit ouvert -
 Nombre de places : Total 5 ; AV 2 ; milieu - ; AR 3 ; Places debout -

DIMENSIONS	Voie	AV <u>1562</u>	AR <u>1542</u>	
	Diam. braquage	G <u>11,9</u>	DR <u>11,8</u>	
Empattement	<u>2845</u>	/ (/ /)		
	Dimensions ext.	Dimensions int.		
Longueur	<u>5154</u>			
Largueur	<u>1990</u>			
Hauteur	<u>1400</u>			
Porto à faux	AV	<u>1000</u>		
	AR	<u>1309</u>		
	lat.	<u>-</u>		

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>1035</u>	<u>-</u>	<u>790</u>	<u>1825</u>
	<u>115</u>	<u>-</u>	<u>235</u>	<u>350</u>
Total	<u>1150</u>	<u>-</u>	<u>1025</u>	<u>2175</u>
Garantie fabr.	<u>2405</u>			
Dimens. pneus	<u>205 HR 14</u>			
Charge p. essieu	<u>1250</u>	<u>(2,0)</u>	<u>1200</u>	<u>(1,9)</u>
Poids maxi remorquable	de l'ensemble <u>-</u> kg.			

EQUIPEMENT

Equipement électrique 12 v
 Feux de route HCR4 (E) Avertisseur optique -
 Feux de croisement HCR4 (E) Feux de position A(E) dans HCR
 Feux de gabarit latér.: AV=orange/ AR=rouge
 Avertisseur DELCO REMY Niv. sonore 96 dB/A
 Essuie-glace électrique (2-vit.) Lave-glace oui
 Feux arrières GUIDE 1A SAE Catadioptrés I(E) + lat.2+2
 Feux stop STI 73 Feux de recul séparés
 Eclair. plaque contr. au centre s. pare-ch. plaque forme haute ok ok ok
 Rétroviseur 1/intér.+2/à gauche Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. dispos.II + lat. AV+AR
 AV CH 1 1209 06 latér. AR 1A SAE STI 73
 Avert. clign. oui / Ceintures de sécurité: SAE-J-4c
 Antivol: verrou de direction et commande c.v.
 mesure gaz d'échappement: CO 1,4 %; deparasitage D

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type CHEVROLET
Chevelle Laguna 350
 Homologation n° CH 0332 18
 Forme de la carr. limousine
 Places ass. : Total 5 (2 avant)
 Poids à vide 1825 Carburant B
CV 29,20
 Charge utile - Cylindrée 5732 cm³
 Poids total 2405 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. homologué = 1E37K3I415892

*) Atténuation du bruit: ventilateur à 7 ailettes avec embrayage Visco.

§) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine Sealed-Beam sont remplacés par HCR4 (E).
- les feux de position et les clignoteurs avant trop éloignés du bord; sont débranchés. 2 clignoteurs séparés sont montés; les feux de position sont dans les phares.
- catadioptrés non étanches; il en est monté 2/ I (E) complémentaires.
- l'angle de visibilité des feux AR-clignoteurs non respecté; les feux de gabarits latéraux doivent également fonctionner en clignoteurs.
- les feux arrières d'origine sont trop clairs; selon le BFPM ils doivent être sablés à l'intérieur.

La commission d'expertise

Lieu et date de l'expertise

Studen, 24.11./4.12.72